

Enquête auprès des acteurs de territoires désignés réserve de biosphère dans le cadre du programme MAN and BIOSPHERE de l'UNESCO

Dans le cadre de la candidature du bassin versant de la Dordogne au titre de réserve de biosphère, une enquête auprès des acteurs situés sur une réserve de biosphère a été lancée. D'autre part, quelques résidents étrangers du bassin versant de la Dordogne ont été interrogés.

Les objectifs de cette étude sont multiples :

- Evaluer globalement en quoi une reconnaissance de la qualité environnementale du bassin de la Dordogne constituerait un atout pour le territoire.
- Déterminer, plus spécifiquement, les retombées touristiques potentielles qu'un tel classement pourrait engendrer sur le territoire.
- Comprendre les raisons d'une non-utilisation de la reconnaissance par l'UNESCO par les acteurs d'un territoire pour le valoriser et comment il serait possible de changer cette situation.
- Inventorier les différentes formes d'utilisation des réserves de biosphère en France et dans le monde.

Plusieurs hypothèses ont été identifiées :

- Une reconnaissance de l'UNESCO au titre de réserve de biosphère produit une image positive du territoire concerné et le rend ainsi plus attractif.
- Une reconnaissance de l'UNESCO au titre de réserve de biosphère entraîne des retombées économiques pour le territoire concerné.
- Lorsque la reconnaissance n'entraîne pas de retombée médiatique et/ou économique, cela peut s'expliquer par un manque d'appropriation du dispositif par les acteurs, des difficultés à s'en saisir.

Cette enquête a été menée au moyen de :

- Sourcing
- Enquêtes par envoi de mail de questionnaires semi-directifs
- Entretiens téléphoniques semi-directifs

Liste des organismes consultés par entretiens téléphoniques

Structures porteuses des réserves de biosphère

- Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais
- Réserve de biosphère du Lubéron Lure
- Réserve de biosphère du Mont-Ventoux
- Réserve de biosphère de la mer d'Iroise
- Réserve de biosphère de la Vallée Fango
- Réserve de biosphère des Vosges du Nord

Structures porteuses du patrimoine mondial de l'humanité

- Communauté de commune de la juridiction de Saint-Emilion
- Mission Val de Loire

Collectivités

- Conseil Régional d'Ile de France
- Conseil Général de Seine et Marne
- Ville d'Avon
- Ville de Fontainebleau
- Communauté de commune du Forcalquier

Chambres consulaires

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse
- Chambre d'Agriculture du Vaucluse

Professionnels du tourisme

- Office de Tourisme du Pays de Fontainebleau
- Office de Tourisme de Robion
- Office de Tourisme de Saint-Emilion
- Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse
- Vélo Loisir Lubéron
- Walk Inn
- Chemins du Sud
- Hôtel Mas des Grès
- Gîte de France Vaucluse
- Geneste Voyage

Associations

- Fédération Départementale des Chasseurs de Seine et Marne
- Office National des Forêts
- Maison de l'environnement
- Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau

- Association Alpes de Lumière

Population étrangère du bassin versant de la Dordogne

Liste des organismes qui ont fait l'objet de recherches

- Réserve de biosphère du Rhön (Allemagne)
- Réserve de biosphère de Grosses-Walsertal (Autriche)
- Réserve de biosphère du Lac Saint-Pierre (Canada)
- Réserve de biosphère du Manicouagan-Uapishka (Canada)

Résultats

Tableau 1 : Tableau de synthèse des réponses apportées par les acteurs du territoire des réserves de biosphère françaises en fonction des thèmes étudiés

Tableau 2 : Tableau de synthèse des réponses apportées par la population étrangère vivant dans le bassin versant de la Dordogne en fonction des thèmes étudiés

Tableau 3 : Tableau de synthèse des réponses apportées par les gestionnaires des réserves de biosphère françaises en fonction des thèmes étudiés

Tableau 4 : Tableau de répartition des différentes actions menées par les réserves de biosphère françaises et dans le monde en fonction des grands objectifs fixés par la Stratégie de Séville

Tableau 5 : Tableau descriptif des actions menées par les réserves de biosphère en France et dans le monde évoquées dans le tableau 4.

Conclusion

Les hypothèses ont partiellement été validées.

Au niveau national

Concernant le contexte dans lequel s'inscrivent les réserves de biosphère

Le concept de réserve de biosphère n'a pas encore trouvé sa place parmi la multiplicité des procédures liées à l'environnement. Pourtant certains acteurs sont conscients qu'elle pourrait devenir le lieu d'articulation de toutes ces procédures et de tous les acteurs du territoire. De plus, l'absence de reconnaissance juridique ne facilite pas la lisibilité et la crédibilité du concept auprès des acteurs locaux.

Concernant les retombées engendrées par la désignation du territoire

Le concept de réserve de biosphère n'est pas perçu comme une contrainte par l'ensemble des acteurs du territoire.

Aucun indicateur permettant la mesure des impacts des réserves de biosphère sur le territoire n'a été mis en place. Les raisons sont le manque de temps et de moyens.

Concernant la compréhension et la lisibilité du concept auprès des acteurs locaux

Il apparaît clairement que le concept de réserve de biosphère n'a pas été appréhendé dans sa globalité par l'ensemble des acteurs. La reconnaissance internationale est un aspect des réserves de biosphère qui a bien été assimilé par l'ensemble des acteurs. Ils en oublient alors la principale fonction des réserves : un territoire d'expérimentation du développement durable. Cette reconnaissance est devenue « un argument de vente » pour faire adhérer le maximum d'acteurs au projet. Globalement, les acteurs du territoire sont conscients de l'impact positif du label sur l'image de leur territoire.

Le grand public n'a pas été la principale cible des actions de communication. C'est pourquoi il en résulte une méconnaissance du concept de leur part. Cependant, la communication auprès de cette cible semble apparaître dans les plans d'action à venir de la plupart des réserves.

Concernant l'appropriation du concept par les acteurs

Il semblerait que les objectifs de conservation, de recherche et de pédagogie aient pris plus d'importance que l'objectif de développement. L'influence de la structure porteuse se retrouve dans la gestion de la réserve de biosphère.

La confusion entre le rôle des structures support et celui des réserves de biosphère et l'absence d'une reconnaissance juridique limitent le potentiel des réserves de biosphère. Bien souvent les actions des réserves de biosphère sont absorbées par celles des PNR ou PN. Les acteurs du territoire n'accordent donc pas de réels pouvoirs aux réserves de biosphère. Il en résulte une appropriation minimale par les acteurs du territoire.

Cependant, des tests de charte d'engagement des acteurs locaux sont en cours afin de favoriser cette appropriation.

Concernant le domaine touristique, les professionnels se sentent plus ou moins tous concernés par le concept de réserve de biosphère. Ils en font mention ponctuellement dans leur communication lorsqu'il s'agit de valoriser un tourisme vert et travaillent souvent avec la réserve de biosphère.

Concernant la population d'origine étrangère vivant sur le bassin versant de la Dordogne

Cette population reconnaît en son territoire plusieurs qualités, qui sont la cause de son choix de résidence dans le bassin versant :

- Un environnement préservé
- L'air pur
- La campagne
- L'espace
- La chaleur humaine
- La gastronomie

Ils ont tous conscience de l'importance de préserver l'environnement pour eux mais surtout pour les générations futures, leurs enfants.

Au niveau international

Les réserves de biosphère au niveau international ont été choisies en fonction de leur performance en termes de notoriété, d'innovation dans leurs actions, d'appropriation par les acteurs, et de leur capacité à promouvoir le développement durable.

On s'aperçoit que malgré le même contexte juridique, certaines réserves de biosphère développent des projets ambitieux autour d'un réel positionnement en matière de développement régional. C'est parce que les projets sont ambitieux qu'ils touchent le plus d'acteurs et donc que le concept est plus intégré dans ces réserves.

Tout comme en France, les réserves de biosphère ne sont pas considérées comme des contraintes supplémentaires par les acteurs du territoire. Au contraire, une étude menée auprès de la population vivant dans la réserve de biosphère de Grosses-Walsertal a montré que les acteurs du territoire, même s'ils ne participaient pas aux actions menées par la réserve de biosphère, sont conscients de l'aspect positif du concept pour leur territoire.